



coalitie tegen de honger
coalition contre la faim

OCTOBRE 2017

Journée Mondiale de l'Alimentation 2017



Journée Mondiale de l'Alimentation 2017

Selon le dernier rapport de la FAO sur l'état de la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde; en 2016, 815 millions de personnes dans le monde étaient en sous-alimentation. Cela représente 38 millions de personnes en plus que l'année précédente¹! Et nous ne pouvons espérer mieux pour l'année 2017 qui a déjà connu deux crises alimentaires au Soudan du Sud ainsi qu'au Yémen. La faim touche les personnes les plus démunies et les plus vulnérables : 60 % des femmes vivant en milieu rural sont mal nourries, 155 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent de retard de croissance dû à la malnutrition, 489 millions - sur les 815 millions de personnes en sous-alimentation - vivent dans des zones de conflits, dont 56 % dépendent de l'agriculture.... Aujourd'hui, ces chiffres rendent l'objectif #faimzéro 2030 - objectif du développement durable 2 - de plus en plus inaccessible !

Les crises globales auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés - changement climatique, réfugiés, insécurité alimentaire - demandent davantage de solidarité internationale, pas moins. Et pourtant, la coopération au développement belge est victime de coupes budgétaires importantes. L'engagement inscrit dans la loi de coopération d'atteindre 0,7% du PNB pour l'aide publique au développement est hors d'atteinte depuis de nombreuses années. Malgré un rebond de l'aide publique au développement en 2016 (passant de 0,42% à 0,49% du PNB), les chiffres replongent déjà en 2017. De plus, cette hausse de 2016 est majoritairement attribuable à une augmentation des dépenses pour l'accueil des réfugiés en Belgique ainsi que pour l'aide humanitaire d'urgence. Des interventions d'une importance primordiale, mais qui ne contribuent pas au développement structurel des pays partenaires de la coopération belge.

En matière de lutte contre la faim, le Ministre a confirmé l'engagement de consacrer 15% du budget de la coopération pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. Nous nous réjouissons de cet engagement. Nous demandons qu'un mécanisme de suivi soit mis en place pour s'assurer que cet engagement soit respecté à l'avenir et pour vérifier la cohérence des interventions par rapport aux objectifs de lutte contre la faim. Nous constatons déjà une baisse importante des moyens dépensés par la DGD pour le développement structurel dans le secteur agriculture, foresterie et pêche (2015: 127,4 millions, 2016: 96,8 millions). Un tiers des dépenses pour le secteur en 2016 concerne l'aide alimentaire d'urgence. Cette aide, nous le répétons, est indispensable mais n'offre pas de solutions pour les causes structurelles de l'insécurité alimentaire. De plus, l'aide humanitaire est

complètement absente de la nouvelle Note stratégique agriculture et sécurité alimentaire. Il existe par ailleurs une Note stratégique spécifique sur l'aide humanitaire et nous plaidons donc pour un renforcement mutuel et cohérent de ces stratégies. Cela implique que les moyens investis pour ce type d'aide ne fassent pas partie des 15 % prévus pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.

En lien avec nos engagements de l'Accord de Paris et des Objectifs du Développement Durable, il est impératif de réorienter nos interventions vers des systèmes alimentaires durables, qui augmentent en même temps les récoltes, renforcent la base naturelle de production et améliorent la résilience des populations vulnérables. Selon la FAO, nous avons urgemment besoin d'une transition vers des approches plus holistiques comme l'agro-écologie, l'agroforesterie, la permaculture,... En ce qui concerne la « Climate Smart Agriculture », nous soutenons les principes généraux mais demandons de ne pas allouer de budgets publics pour soutenir des réponses technologiques, souvent commercialement orientées et fournies par des entreprises transnationales de l'industrie agroalimentaire.

L'approche basée sur les droits et donc la réalisation du droit à l'alimentation doivent rester au cœur de nos politiques de développement et cela comme annoncés dans la Déclaration de politique générale du Ministre.

Par conséquent, l'approche commerciale et économique du secteur agricole promue dans la nouvelle Note stratégie sur l'agriculture et la sécurité alimentaire devrait toujours respecter ce cadre de référence.



Le rôle croissant du secteur privé dans la coopération au développement offre des possibilités de renforcer la sécurité alimentaire, mais la prudence et le suivi sont nécessaires pour obtenir des résultats clairs, en particulier dans les pays de concentration de la coopération belge au développement qui sont des pays fragiles.

Un cadre de monitoring de la mise en œuvre de la Note stratégie pour l'agriculture et la sécurité alimentaire est indispensable. Ce cadre n'existe pas aujourd'hui. Celui-ci devrait intégrer les instruments de contrôle du respect des droits de l'homme et les recommandations du Comité mondial de sécurité alimentaire (CFS). Le CFS est le principal organe international de suivi et de coordination de la politique de sécurité alimentaire dans le monde entier. Les Principes pour l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (PRAI) proposés par la FAO, peuvent également contribuer à suivre l'impact social, économique et environnemental des investissements des acteurs du secteur privé dans le secteur agricole des pays en développement.

En vue des points évoqués ci-dessus, nous vous demandons, Parlementaires, d'accorder une attention particulière aux points suivants lorsque le ministre de la coopération présentera au Parlement sa note politique et son budget pour 2018 :

- Une baisse additionnelle du budget pour la coopération au développement est totalement injustifiable en vue des besoins croissants. Nous pensons, notamment, au nombre croissant de personnes souffrant de la faim. Nous rappelons que l'objectif de 0,7% est un engagement inscrit dans la loi de 2013 relatif à la Coopération au développement.

- Le projet du budget doit refléter l'engagement du 15% pour le secteur agriculture et sécurité alimentaire. Nous demandons qu'un suivi régulier soit effectué pour vérifier si cet engagement est respecté. L'aide humanitaire d'urgence mérite son propre budget, qui ne peut être comptabilisé dans le soutien à l'agriculture ou à la sécurité alimentaire.
- Le projet du budget doit prévoir suffisamment de moyens pour que la Belgique puisse jouer pleinement son rôle politique, rôle très constructif dans le passé, au sein de la FAO¹ et du Comité Sécurité Alimentaire Mondiale (CFS). A cet égard, un renforcement de l'administration doit être programmé afin qu'elle puisse efficacement jouer son rôle dans le suivi des politiques à mettre en œuvre, tant à travers les instruments bilatéraux que multilatéraux ou indirects. A cela s'ajoute la nécessité d'assurer un suivi de la cohérence des politiques pour le développement.
- Les moyens prévus pour la recherche et l'innovation doivent être orientés vers des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et renforçant la sécurité alimentaire.
- Le parlement doit exiger la mise en place d'un cadre de monitoring & évaluation de la nouvelle Note stratégique, agriculture et sécurité alimentaire, avec des critères contraignants et en cohérence avec des cadres internationaux existants, notamment les recommandations du Comité pour la sécurité alimentaire mondiale.

1 <http://www.fao.org/state-of-food-security-nutrition/fr/> Rapport officiel de la FAO Septembre 2017. Sommes-nous près de la #faimzéro ? L'état de la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde.

MEMBRES

11.11.11, ADG, AEFJN, Broederlijk Delen, Caritas International, CNCN-11.11.11, Croix Rouge de Belgique, Collectif Stratégies Alimentaires, Défi Belgique Afrique, Entraide et Fraternité, FIAN – FoodFirst Information and Action Network, Iles de Paix, Le Monde selon les femmes , Louvain Coopération, OXFAM Solidarité/Solidariteit, Oxfam Magasin du Monde, Oxfam Wereld Winkels / Fair Trade, SOS Faim, TRIAS, ULB- Coopération, Vétérinaires Sans Frontières, Vredeseilanden